
**Quatrième réunion inter Commissions locales de l'eau
relative à l'information sur le projet de substitution de ressource pour l'alimentation en eau
potable
à partir de la nappe de l'Oligocène dit "Champ captant des Landes du Médoc"**

Réunion du 28 juin 2016 (salle des fêtes de Sainte-Hélène)

Relevé de décisions

Présidée par Messieurs DUCOUT et SABAROT, respectivement présidents de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde et de la CLE du SAGE Lacs médocains, cette réunion avait pour ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la troisième réunion d'information du 20 octobre 2015 ;
2. Présentation, par le BRGM, des résultats des simulations des scénarios d'implantations optimisées du champ captant conçues pour limiter son impact sur la nappe phréatique dans la version 2.1 de l'outil d'évaluation "Programme pour l'amélioration des connaissances géologiques et Hydrogéologiques de l'Oligocène dans le secteur du champ captant des laNdEs du Médoc" (PHONEME) ;
3. Présentation, par l'INRA, de l'analyse de sensibilité de la production forestière aux variations du niveau de la nappe sous l'influence du champ captant ;
4. Information, par le SMEGREG, sur l'élaboration d'un schéma opérationnel de substitution ;
5. Les suites du projet : prochaines échéances, études à venir par Bordeaux Métropole ;
6. Questions diverses.



49 personnes étaient présentes, 15 personnes étaient par ailleurs excusées, 2 d'entre elles s'étant faites représenter. La feuille de présence est jointe en annexe.

Mot d'accueil (M. Camedescasse)

La réunion débute à 14h40 par un mot d'accueil de M. Camedescasse, Maire de Sainte Hélène : cette réunion s'inscrit dans la reprise du cycle des réunions de concertation, suite à une pause nécessaire au BRGM et à l'INRA pour avancer les études. Il ajoute que le groupe de travail de l'atelier n°1 s'est réuni dernièrement le 8 juin.

Propos introductifs des présidents de CLE (Messieurs Sabarot et Ducout)

M. Ducout rappelle que le travail se fait en lien avec les CLE, que les avancées se font dans le cadre de concertations et d'études et qu'aujourd'hui un point sera fait sur les avancées des études.

M. Sabarot indique que jusqu'à présent, le Médoc était plus connu pour son vin mais qu'il y a maintenant une réflexion sur tout le territoire : forêts, environnement... et qu'il existe un vrai débat avec les contributions récentes de MM Pérégallo et Point. Il note qu'une vraie procédure participative

où tous peuvent s'exprimer est maintenant opérationnelle. Il laisse la place aux présentations scientifiques et ajoute que ce projet ne peut se faire sans l'adhésion de tous.

1. Validation du compte rendu de la deuxième réunion d'information du 20 octobre 2015

Le relevé de décisions de la réunion du 20 octobre 2015 est approuvé en l'état.

2. Présentation, des résultats des simulations des scénarios d'implantations optimisées du champ captant conçues pour limiter son impact sur la nappe phréatique dans la version 2.1 de l'outil d'évaluation "Programme pour l'amélioration des connaissances géologiques et Hydrogéologiques de l'Oligocène dans le secteur du champ captant des laNdEs du MEdoc" (PHONEME) et présentation de l'analyse de sensibilité de la production forestière aux variations du niveau de la nappe influencé par le champ captant par l'INRA

2.1. Echange sur la question des incertitudes dans le modèle PHONEME (BRGM)

La présentation est faite par M. Marc Saltel pour le BRGM.

M. Saltel commence par présenter les différentes versions du modèle et ses points de contrôles, les différents paramètres et des comparaisons entre les versions 2.1 et 2.2. M. Point souhaite des tests pour voir s'il y a des différences significatives entre les 2 versions, ce dont il n'est pas persuadé. Il ajoute qu'il lui semble que la première version est plus proche de la réalité que la seconde. M. Pédron indique qu'il n'y aura pas de grosses différences mais il faut les deux versions du calage avec des observations et des dégradations exagérées car la version 2.2 prend les incertitudes sans dégrader le calage mesuré. La version 2.2 n'est pas la plus plausible mais ne peut pas être exclue. M. Ducout ajoute qu'il y a une version qui maximalise les observations et qui tourne. M. Saltel explique qu'on ne peut pas présenter sans une version qui prend en compte tous les impacts.

M. Saltel présente ensuite les différentes options pour les scénarii climatiques. Il explique les simulations faites avec la version 2.0 du modèle et l'hypothèse 1 avec un champ captant déplacé au sud : il apparaît que les conditions climatiques jouent sur les impacts du champ captant, l'impact sur le Plio-quadernaire étant plus ou moins important en fonction de la météo. A la demande du CRPF, des simulations ont été faites avec des conditions climatiques passées. Ainsi, M. Saltel présente le cas de juillet 1988 où l'impact aurait été de 11 cm, 20 cm sur une surface plus importante en septembre 1989, année de sécheresse. L'impact maximum est simulé en octobre 2002 (32 cm) après un hiver peu pluvieux et une faible recharge de la nappe. Idem en septembre 2003 suite à la sécheresse même si la surface impactée est légèrement plus faible. M. Saltel conclut qu'en définitif, plusieurs options sont envisageables pour la prise en compte de la variable climatique, que la reconduction « d'années moyennes » paraît peu appropriée et qu'il est possible d'utiliser des scénarii prospectifs (GIEC) pour prendre en compte le changement climatique. Il est aussi indiqué qu'il est possible de travailler sur des données « historiques » et qu'il est enfin intéressant de coupler les différents modèles (PHONEME du BRGM et GO+ de l'INRA) pour évaluer plus finement l'impact du projet sur la production forestière. Il ajoute que l'impact présenté est celui obtenu avant optimisation de l'implantation du champ captant.

M. Rielland estime qu'il y a trop d'incertitudes, qu'il peut y avoir aussi des tempêtes ou autres événements imprévisibles : les sylviculteurs n'ont aucune certitude dans l'avenir. M. de Grissac indique que les calages sont faits avec des données passées alors que les simulations se font sur l'avenir en fonction de différentes conditions, en fonction de différents paramètres pour avoir différents scénarii. Si l'on veut comprendre ce que l'on fait, il ne faut faire varier qu'un paramètre à la fois ce qui permet d'identifier ce qui influence le plus le système. Les scénarii du GIEC seront pris en compte quand un certain nombre d'hypothèses seront figées ; ce qui pourra apporter des éléments de réponse aux inquiétudes exprimées. M. Ducout ajoute qu'ici on parle d'optimisation du champ captant puis les

simulations seront faites avec les scénarii du GIEC. M. Saltel rappelle que tout ce qui est présenté ici sur le climat a fait l'objet d'un travail en atelier.

2.2. Analyse de sensibilité de la production forestière aux variations du niveau de la nappe influencé par le champ captant (INRA)

La parole est ensuite donnée à M. Denis Loustau de l'INRA.

M. Loustau présente l'étude menée par l'INRA sur la sensibilité du fonctionnement et de la production forestière aux variations du niveau de la nappe phréatique. Le scénario étudié prend en considération une forêt de pins maritimes entre maintenant et 2100, pour étudier la sensibilité de la photosynthèse nette, de la production et du stress hydrique avec deux itinéraires de sylviculture et deux scénarii climatiques (+2°C ou +5°C) et une simulation sur un point local au centre.

Pour ce qui est de l'influence sur le niveau de la nappe phréatique, le champ captant est pris en considération en accélérant la vitesse de vidange de la nappe.

Après simulations, il apparaît que l'effet du champ captant sur la production forestière est peu sensible : -3,4% sur la production et -4,3% sur l'évapotranspiration. Il est plus important sur sol profond et sous climat réchauffant.

Pour un itinéraire de production plus intensif, l'effet du champ captant est encore moins accentué.

En conclusion, M. Loustau indique que, pour ce qui concerne la variation du niveau de la nappe, le calage simple du modèle GO+ reproduit bien les gammes de valeurs simulées par le modèle PHONEME. Il explique que la production forestière et le fonctionnement du peuplement sont plus performants lorsque le drainage de la nappe est faible et sur sol profond, que la sensibilité aux variations de la nappe phréatique du fait du champ captant est modeste, inférieur à ce qui pouvait être attendu, avec moins de 5% de la valeur de référence en moyenne. Il indique enfin que l'impact maximal du régime phréatique (perte de 3% à 3,5% de la production) est simulé pour les conditions de sollicitation maximale de la nappe par la végétation.

M. Ducout souhaite que les mêmes simulations soient faites en prenant en compte les implantations optimisées des forages ce qui diminuera encore les impacts. M. Point signale que les simulations sont faites sur le modèle 2.1, avec un retour sur des intervalles de confiance où les valeurs extrêmes ont la même probabilité d'arriver, donc il souhaite une simulation aussi sur ces points (hypothèse 2.2). M. Renard rappelle que l'objectif est d'intégrer ces simulations dès lors que le positionnement des forages et leur gestion seront affinés. M. Ducout remercie l'INRA et indique que le travail continue avec le CRPF. M. Pérageallo indique qu'un échange d'information sur les données cadastrales et les parcours sylvicoles va commencer. M. Sabarot demande confirmation à M. Pérageallo que le travail se fait bien en accord avec le CRPF et M. Pérageallo confirme. M. Hérault estime que cette question est un piège et que M. Pérageallo doit dire être d'accord que le travail se fait en concertation, mais doit être en désaccord avec les résultats.

2.3. Résultats des simulations des scénarios d'implantations optimisées du champ captant (BRGM)

M. Saltel reprend la parole et rappelle les résultats des simulations issues de la version 1.0 du modèle, 2.0 et d'un déplacement des forages. Il explique ensuite que différentes configurations ont été testées pour la localisation des forages (variation du nombre, de la localisation) mais la surface impactée <10 cm est du même ordre de grandeur dans les 3 scénarii et il ne semble pas y avoir de bénéfice à éloigner les forages ou à en augmenter leur nombre. M. Sabarot est très surpris par cette annonce. Il lui est indiqué que 14 forages permettront un prélèvement de 10 millions de m³ sur une année, sans mettre en péril la nappe de l'Oligocène et avec un même niveau d'impact sur la nappe du Plio-quatenaire. C'est la distribution spatiale et non leur écartement qui permet de diminuer l'impact sur le Plio-quatenaire, par la proximité des épontes et la profondeur de la nappe Oligocène. Sont ensuite

présentées d'autres configurations variant en fonction de l'épaisseur du réservoir et de l'étalement ou du positionnement des forages. Le bilan est qu'entre la version initiale du champ captant et la version J (14 forages sur Saumos et Le Temple), il y a une réduction de la surface impactée de moitié et un impact maximum divisé par 3. Il semble que l'éponte de la base du Plio-quaternaire qui serait très peu épaisse (0 à 10 m d'épaisseur) et qui présenterait des lacunes joue un rôle prépondérant. Il est donc utile de faire le forage au Temple pour améliorer la connaissance dans ce secteur.

M. Ducout indique que la priorité est donnée à la substitution mais que, dans le cas où les impacts estimés seraient inacceptables, c'est un autre projet qui serait mis en œuvre. Le projet est dimensionné pour 10 Mm³/an et même s'il y a des besoins plus importants, mais s'il y a des problèmes, s'il y a une augmentation de la population plus forte que prévue, ce sont d'autres projets qui fourniront l'eau supplémentaire. Ce seuil des 10 Mm³ ne sera pas dépassé, la concertation se fait sur un maximum absolu de 10 Mm³ même si la productivité théorique des forages permettrait 15 Mm³. M. de Grissac ajoute que l'évaluation des besoins en ressource de substitution figurant dans le SAGE et actualisée en 2015 fait état d'une capacité de production de 20 Mm³ supplémentaires d'ici 2020-2027. Ce premier projet a pour but de fournir 10 Mm³ mais d'autres pistes sont à l'étude sous la maîtrise d'ouvrage du SMEGREG même si les maîtres d'ouvrages ne sont pas déclarés. Le projet Landes du Médoc est limité à 10 Mm³ mais diminuer cette capacité est difficilement envisageable car c'est le transport d'eau qui coûte très cher. La recherche de l'efficacité consiste à viser des capacités de production élevées et des distances de transport faibles. Il existe d'autres projets mais pas aussi avancés et qui ne pourront donc être mis en œuvre que d'ici 3-4 ans. Le travail fait ici se fera bientôt ailleurs, sur Saint-Magne par exemple. M. Turon estime qu'il s'agit d'une question importante. La CLE et le SMEGREG travaillent, ont fait 10 ans d'étude pour arriver à 3 projets : Sud-Gironde, Landes du Médoc et Eau de Garonne. Les études continuent sur tous ces secteurs et cela est facile à prouver. De plus, il y a des mini projets qui se font dès que la substitution est possible. C'est une vision départementale qui est pratiquée depuis l'origine et cela continue. Le travail est ouvert aux collectivités et aux syndicats d'eau pour qu'ils voient cette vision globale. Il faut un porteur de projet pour avancer, c'est ici Bordeaux Métropole mais c'est un projet collectif pour le département.

M. Hérault signale que vu la présentation faite, les sylviculteurs sont inquiets, il reste des incertitudes et ils émettent donc un avis défavorable. La présentation ne leur semble pas satisfaisante, ils ne croient pas qu'il n'y aura pas d'impact. M. Renard ne comprend pas cette position de principe et demande à M. Hérault ce qui le satisferait en termes d'études pour rassurer la profession.

M. Ducout insiste sur le fait qu'il n'a pas été dit qu'il n'y aurait pas d'impact, mais qu'il serait minimisé et que les études montrent maintenant un impact de 10 cm avec une incertitude très faible de l'ordre de 1% à 1,2%.

Pour M. Rielland, il y a des changements dans le dossier ce qui prouve que ça n'est pas sûr. Il estime qu'il y a une inquiétude sur l'avenir de la forêt et qu'il y aura peut être un effet cumulatif des effets (champ captant, changement climatique).

M. Renard indique que l'assemblée entend et comprend l'inquiétude mais il y a des éléments qui ne pourront pas être évalués et que la seule certitude est le positionnement. Des incertitudes ont été diminuées jusqu'à environ 1%. Il faudra un affinement de certains éléments certainement mais le positionnement aussi radical du Syndicat des sylviculteurs est surprenant au vu des présentations scientifiques du jour, présentées par des experts reconnus.

M. Ducout quant à lui, rappelle que la réalité économique a été prise en compte dès le départ.

3. Information sur l'élaboration d'un schéma opérationnel de substitution par le SMEGREG

La présentation est faite par M. Bruno de Grissac.

Il rappelle que la gestion des nappes combine une approche en bilan à grande échelle et une gestion en pressions sur des zones limitées avec des risques locaux. Il indique ensuite les usages concernés par l'eau des nappes profondes et les orientations de gestion du SAGE. M. de Grissac précise le concept de substitution et indique que 3 solutions sont déjà opérationnelles pour une capacité de 4 Mm³/an.

La question de l'arbitrage entre petits ou grands projets est ensuite examinée. Il apparaît que la multiplication de projets locaux constituerait une aberration économique avec un très fort impact sur le coût de l'accès à l'eau. Pour la dizaine de projets envisageables, il apparaît opportun économiquement de combiner la concentration des substitutions sur l'agglomération bordelaise et d'utiliser les capacités de transfert du réseau de Bordeaux Métropole. A l'issue d'une sélection en fonction de différents critères arrêtés par la CLE, 3 projets apparaissent comme plus intéressants pour la substitution. M. de Grissac indique ensuite les services d'eau qui seront concernés par le premier projet de substitution. Entre autres, le Pian Médoc et le SIEA de Ludon-Macau-Labarde pour des problèmes de fluor.

M. Raynal du SIAEPANC de Bonnetan explique que 13 communes de son syndicat ont la compétence AEP mais qu'elles dépassent toujours et de plus en plus les volumes autorisés. L'augmentation des prélèvements entre 2011 et 2015 a été de 15,2% et la population augmente de 2 à 3% par an ce qui s'explique par la division parcellaire et donc une augmentation de la densité des abonnés. Ainsi, le syndicat est très intéressé par cette ressource de substitution.

Mme Martin Rolland, du SIAO de Carbon Blanc qui regroupe 10 communes en rive droite de la Garonne, indique que les prélèvements sont actuellement de 5 Mm³ mais qu'il va falloir les diminuer de 20% environ d'où l'intérêt pour la substitution, d'autant plus que la population augmente de 2 à 3% par an. Cette ressource de substitution est attendue avec impatience même si ce n'est pas neutre car il y aura 5 M€ à dépenser mais cela se fait dans une démarche de solidarité départementale car ça aidera d'autres syndicats aussi.

Enfin, M. Clément, maire de Saucats, ajoute que sa commune n'est pas en zone déficitaire et qu'il y a 5 forages de Bordeaux métropole et un forage communal en cours de dénoyage. Il explique avoir fait un choix d'avenir d'une interconnexion totale avec Bordeaux Métropole dans le cadre du schéma de substitution pour être dans le cadre du SAGE et pour réaliser des économies d'eau.

M. de Grissac explique ensuite les aspects techniques, financiers et contractuels de la substitution. Pour conclure, il rappelle les différentes échéances du projet.

M. Ducout indique qu'il est important de rappeler le contexte, le travail du SMEGREG et les rôles des CLE qui prennent des décisions en liaison avec les services de l'Etat. Le principe de solidarité fait que chaque Girondin paye une majoration de redevance à l'Agence de l'eau au titre du SAGE pour un financement global, notamment d'une partie de ces projets de substitution. Pour finir, il affirme que dans la vision départementale, le travail se poursuit pour une meilleure connaissance des impacts.

Mme Jacquet souhaite signaler l'excellent travail du BRGM et de l'INRA, un travail de qualité pour la connaissance du projet. Ce projet est un projet d'intérêt général pour garantir préservation de l'eau du département. Elle se déclare désolée des débuts maladroits et se félicite des relations étroites qui existent aujourd'hui entre les différents acteurs. Elle poursuit en expliquant que la phase de concertation amont est presque terminée et que débute maintenant une phase opérationnelle avec le nombre de forages, leurs positionnements, la compensation économique, impacts..., mais toujours avec des relations constructives et transparentes.

4. Questions diverses

En conclusion des débats, M. Servat, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, a rappelé que la mobilisation de ressources de substitution constituait un enjeu majeur à l'échelle départementale. La stratégie adoptée par le SAGE a été validée par l'Etat avec le principe de diminuer les autorisations de prélèvement au fur et à mesure, de maîtriser la demande par une politique

d'économie d'eau et procéder à des substitutions de ressource. C'est donc un enjeu majeur non seulement pour la Métropole mais aussi pour tout le département.

Le projet Landes du Médoc est un des trois projets retenus. Il présente un fort potentiel de production peu éloigné des zones de besoin ce qui lui confère un intérêt, notamment en termes de rapport coût/efficacité.

Jugeant que le travail consistant à éviter ou réduire les impacts avait été conduit avec sérieux, il a encouragé les parties prenantes à faire avancer le projet dans le même état d'esprit, en intégrant, comme le prévoit la réglementation, la compensation des éventuels impacts résiduels, une fois l'implantation des ouvrages optimisée dans le cadre du travail mené avec le BRGM et l'INRA.

Ces éléments devront figurer dans les dossiers de demande d'autorisation que devra déposer Bordeaux Métropole le moment venu. Les conditions d'exploitation du champ captant, avec les maximums prélevés par ouvrage et en cumul devront être précisés à cette occasion. Ceci permettra d'éclairer les décisions qui seront prises à l'issue des procédures réglementaires qui restent à engager.

Le maximum prélevable que peut supporter l'Eocène est déjà dépassé et il ne faut pas que la situation empire. Au contraire, pour déduire le déficit, il nous faut des solutions de substitution. Des études approfondies ont été engagées, ainsi qu'une concertation poussée avec les acteurs du territoire, afin de mieux comprendre, puis d'éviter ou réduire les impacts que ce projet pourrait engendrer localement.

Il convient désormais de préciser le projet qui pourra être soumis aux procédures réglementaires. Le travail en cours permettra de disposer de l'ensemble des éléments de nature à éclairer les décisions administratives qui relèveront in fine de l'autorité de l'État, la compensation des éventuels impacts résiduels devant bien entendu figurer dans le projet.

M. Ducout estime que le travail pour apporter des éléments complémentaires sera fini pour fin 2016. Il ajoute qu'il est impossible de ne pas prendre en compte l'inquiétude légitime des sylviculteurs ainsi que l'impact sur le milieu aval.

M. Point revient sur la présentation de M. de Grissac. Il trouve légitime de s'intéresser aux besoins mais s'étonne qu'aucun regard ne soit posé sur les 24 communes de l'unité de gestion Littoral d'où l'on prend les 10 Mm³ pour aller dans l'unité de gestion Centre. Il ne trouve pas d'explication sur le partage des eaux. Il a produit une note écrite mentionnant qu'après recherche sur le site du SMEGREG, les besoins futurs de Bordeaux Métropole et de l'UG Centre sont identifiés mais pas ceux de l'UG Littoral. M. Ducout indique que la note a été reçue le matin même et qu'il y aura une réunion pour discuter des éléments qui y sont présentés mais qu'il n'y aura pas de réponse maintenant. M. Turon va dans le même sens. M. Renard ne veut pas laisser dire que l'on ne s'est pas occupé de l'UG Littoral, qu'il faut aller sur le site du SMEGREG pour s'apercevoir que ce n'est pas une découverte aujourd'hui qu'il y a des populations temporaires sur les communes littorales qui tendent à se sédentariser. M. Point maintient que dans une note sur les besoins de septembre 2015, cela n'était pas pris en compte. M. Ducout répète que la discussion sur ces arguments viendra plus tard.



M. Hérault indique avoir bien compris que l'eau du champ captant alimenterait des syndicats d'eau potable ruraux de la périphérie de l'agglomération et que la solidarité entre territoire est une chose normale. Mais il souhaite que le sud Médoc ne soit pas le seul à être impacté et il s'interroge sur les autres ressources mobilisables et les ambitions qui figurent dans les PADD, les PLU et l'augmentation permanente de la population de Bordeaux Métropole. Il faudrait que les grosses communes se développent en pensant avant aux ressources. Ici, il s'estime bloqué dans son PLU... alors qu'il y a les ressources. M. Ducout répond qu'on est dans une république de droit, qu'il a des responsabilités dans des commissions d'urbanisme et que si M. Hérault pense qu'il y a des blocages injustifiés dans son secteur, il peut saisir ces commissions pour que sa demande soit étudiée. Il faut un développement équilibré de toutes les communes de France. Tout existe pour que les projets des collectivités puissent se faire, tout en respectant l'équilibre de chacun, quelque soit leur population, personne ne peut écraser personne. L'Interscot girondin a d'ailleurs pris en compte ce développement équilibré de chaque territoire.

Pour conclure, M. Ducout remercie l'Etat pour le travail fait avec les collectivités, il remercie aussi les participants et indique que le travail se poursuit.

5. Conclusion

M. Ducout remercie les participants et clôture la séance, en indiquant que la prochaine réunion InterCLE sur le projet de champ captant se tiendra à la fin du premier semestre 2017.

A Bordeaux, le 7 novembre 2016

Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes	Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lacs Médocains
	
Pierre DUCOUT	Henri SABAROT

Annexe : liste des participants

Quatrième réunion d'information sur la mise en place du champ captant "Les Landes de Médoc" 28/06/2016		
Collège des élus		
Titulaires	Collectivités	Emargement
ABIVEN Pascal	Association des Maires de la Gironde	
BERRON Patrick	Association des Maires de la Gironde	
BIROT Christophe	Conseil Départemental	
BOUCHON Alain	Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de la Pointe Médoc	
CAMEDESCAS SE Allain	Association des Maires de la Gironde	Présent
CASTAGNEAU Jean-Marie	SIAEBVELG	
CHAUSSET Gérard	Bordeaux Metropole	
CHAUSSONNE T Denis	Association des Maires de la Gironde	
CORSAN Jean-Jacques	Conseil Régional	
CROMBEZ Hélène	Association des Maires de la Gironde	
DELATTRE François	Association des Maires de la Gironde	
DESPERIEZ Jean-Luc	Association des Maires de la Gironde	
DUCOUT Pierre	Association des Maires de la Gironde	Présent
FERON Jean- Marie	Syndicat Mixte du Pays Médoc	
GAILLARDO Fernand	Association des Maires de la Gironde	
GUILLERM Catherine	Association des Maires de la Gironde	Présente
JACOB Pierre	Communauté de Communes des Lacs Médocains	
JACQUET Anne-Lise	Bordeaux Metropole	Présente
LAMOU Isabelle	Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon	Présente
MAURIN Jean-Jacques	Association des Maires de la Gironde	Présent
PALLET Dominique	Association des Maires de la Gironde	
PALLIN Jean- Luc	Communauté de Communes La Médulienne	

PEINTRE Jean-Claude	SIAEBVELG	
PEYRONDET Laurent	Communauté de Communes des Lacs Médocains	
RENARD Alain	Conseil Départemental	Présent
SABAROT Henri	SIAEBVELG	Présent
SAINT-MARC Daniel	Association des Maires de la Gironde	
SAUBUSSE Stéphane	Conseil Départemental	
SEYVE Hervé	Association des Maires de la Gironde	
SIGNORET Jean-Marc	Communauté de Communes des Lacs Médocains	
SUBERVIE Jean-Marc	Association des Maires de la Gironde	
TEYNIE Annie	Association des Maires de la Gironde	
TURON Jean- Pierre	EPTB Nappes profondes	Présent
VARENNE Marie	Association des Maires de la Gironde	
VEIGA Jésus	Association des Maires de la Gironde	
VEILLARD Carole	Conseil Départemental	Excusée
Collège des usagers		
Titulaires	Organismes	Emargement
ALEZINE Thierry	SEPANSO	Présent
ARNAULD Elisabeth	SEPANSO	Présente
BERARD Alain	Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest	Présent
BLANC Jérôme	Association du patrimoine naturel privé	
BOURDIE Daniel	Fédération de Pêche (FDAAPPMA)	Excusé
BRUN Sylvain	Réserve naturelle Nationale des prés salés d'Arès et de Lège	
CAILLET Jean- Daniel	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	Présent
DARTIGUELO NGUE Jean- Claude	Ligue Aquitaine de Ski nautique	Présent
GAUDILLERE Luc	Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne	
GOTTER Caroline	Association des consommateurs (CLCV)	

GUIONET Martine	Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Gironde	Excusée
JACOB Alain	Ligue Aquitaine de Voile	
LABROUSSE Jean-Michel	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Arcachon	
LARRUE Gérard	ARDFCI	Présent
MINJAT Patrick	Chambre d'Agriculture de la Gironde	Excusé
NICOLAS Dominique	CREPAQ	
PERAGALLO Jean	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Aquitaine	Présent
POINT Patrick	Association Vive la forêt	Présent
ROBIN Emmanuel	Fédération de chasse de la Gironde	
SARGOS François	Réserve naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau	
COLLEGE DES ADMINISTRATIONS		
Titulaires	Administrations	Emargement
ATINAULT Sylvain	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Excusé
	ONEMA	Excusé
COJOCARU Paul	DDTM 33	Excusé
COUPE Elodie	DDTM 33	Présente
DEJEAN Gisèle	ARS	Excusée
DOMONT Marie-Claire	Agence de l'Eau Adour Garonne	Présente
ELISSALT Maïté	ARS	
GAILLARD Bernard	DREAL Aquitaine	Présent
DUBOIS Pascal	DREAL Aquitaine	Présent
LAGARDE Marie-Laure	DDTM 33	
LAMOUREUX Mélina	Agence de l'Eau Adour Garonne	Présente
PALLOIS Florent	DDTM 33	Excusé
PERRIN Katia	Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	Excusée
SERVAT Hervé	DDTM 33	Présent
THOMAS André	ONF	Présent
Autres		
Titulaires	Administrations	Emargement

BRICHE Nathalie	Département de la Gironde	Excusée
CAPDEVIELLE Alain	SIAEPA de Castelnau Médoc	Excusé
CAZENAVE Karine	SIEA Ludon-Macau-Labarde	Présente
CHARLES Valérie	Mairie de Saumos	Présente
CLEMENT Bruno	Mairie de Saucats	Présent
de GRISSAC Bruno	SMEGREG	Présent
DEBRIEU- LEVRAT Céline	Département de la Gironde	Présente
DURAND Pierre	SIAEP de Carbon Blanc	Excusé
DUVAL Jean- Quentin	GPF Médoc CA 33	Présent
EISENBEIS Patrick	SMEGREG	Présent
ETCHEGARAY Xavier	Bordeaux Métropole	Présent
GENDREAU Nicolas	Bordeaux Metropole	Présent
HERAUD Jean-Jacques	SSSO	Présent
LADURELLE Christophe	Département de la Gironde	Excusé
LAPUYADE Frédéric	SMEGREG	Présent
LARBODIE Stéphanie	Département de la Gironde	Présente
LAVIE Eric	Région Aquitaine	Présent
LOUSTAU Denis	INRA	Présent
MARTIN ROLLAND Catherine	SIAO	Présente
MICHAUD- AFANGNIKE Maud	Bordeaux Metropole	Présente
MORA Mickaël	Bordeaux Metropole	Présent
PATROUILLEA U Christian	SIAEPA de La Brède	Présent
PEDRON Nicolas	BRGM	Présent
QUENAULT Franck	SIAEBVELG	Présent
RAYNAL Christian	SIAEPANC de Bonnetan	Présent

RIELLAND Guillaume	SSSO	Présent
RUIZ Manuel	Mairie de Saucats	Présent
SALTEL Marc	BRGM	Présent
VALLIER Martine	SIEA Ludon-Macau-Labarde	Excusée
VIALLET- NOUHANT Marie-Pierre	Chambre d'Agriculture de la Gironde	Présente